



Version IFAS/2021/06/14

STAGE INTERNATIONAL

GUIDE DE PREPARATION A LA MOBILITE INTERNATIONALE POUR LES AS



<https://pixabay.com/fr/images/search/carte%20du%20monde/>

GRUPE STAGES INTERNATIONAUX ET COLLABORATION INTERNATIONALE Réactualisé le 10 juin 2020

Chef de projet : Mme Florence REUILLER -

Membres du groupe : Mme Stéphanie PISOT — Mme Justine GNAHO – Mme Christine LECUYER – Mr Bruno GUERRY - **Secrétaire** : Mme Corinne LAROSE

IFSI IFAS IFA – 7 rue Philippe Desportes – 28000 CHARTRES

N° SIRET 26280004800023 et TVA Intracommunautaire FR64262800048

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 2428P000928 auprès Préfet de la Région Centre Val-de-Loire

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (Article L.6352-12 du Code du Travail)



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
I – Validation de la candidature.....	4
1. Conditions préalables à toute mobilité internationale :.....	4
2. Contenu du dossier de sélection.....	5
3. Définir son projet.....	5
4. Documents administratifs à joindre à votre dossier de candidature.....	6
II - Planification de la préparation à la mobilité.....	8
III - Contractualisation entre IFAS-EAS et Lieu de stage	8
IV- Accompagnement de l'élève durant la constitution de son dossier de candidature.....	9
V- Bibliographie/Stages à l'étranger.....	10
VI - Associations proposant des stages infirmiers.....	11

Annexe 1 : formulaire de candidature à la sélection

Annexe 2 : formulaire de demande de convention de stage

Annexe 3 : attestation sur l'honneur

GROUPE STAGES INTERNATIONAUX ET COLLABORATION INTERNATIONALE Réactualisé le 10 juin 2020

Chef de projet : Mme Florence REUILLER -

Membres du groupe : Mme Stéphanie PISOT — Mme Justine GNAHO – Mme Christine LECUYER – Mr Bruno GUERRY - Secrétaire : Mme Corinne LAROSE

IFSI IFAS IFA – 7 rue Philippe Desportes – 28000 CHARTRES

N° SIRET 26280004800023 et TVA Intracommunautaire FR64262800048

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 2428P000928 auprès Préfet de la Région Centre Val-de-Loire

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (Article L.6352-12 du Code du Travail)



INTRODUCTION

Depuis 10 ans, l'IFSI-IFAS de Chartres propose aux élèves en soins infirmiers de partir en stage à l'étranger. A la demande des élèves aides-soignants, le groupe dédié à la mobilité internationale propose un projet de stage concernant ces futurs soignants.

Cette mobilité enrichissante permet aux apprenants de mobiliser leurs compétences soignantes, de faire preuve d'ouverture d'esprit, de réflexivité et de respect culturel dans un cadre humanitaire.

Spécifiquement dédiée à l'apprentissage des futurs aides-soignants, cette opportunité personnelle et professionnelle est un tremplin pour s'approprier d'autres pratiques de soins et d'éducation et élargir le socle de connaissances. Il peut s'agir d'une expérience unique et enrichissante de formation et/ou d'une initiation en vue d'un projet de mobilité professionnelle futur.

Ce projet s'adresse aux élèves motivés par la mobilité lors de leur dernier stage, en fin de cursus. Le projet de chaque élève est évalué en fonction du niveau d'assiduité et d'acquisition de compétences atteints et fait l'objet d'un suivi pédagogique adapté à cette mobilité. Le comité d'organisation des stages à l'international intègre, pour le suivi personnalisé, les recommandations des formateurs en charge de la formation des élèves aides-soignants et plus spécifiquement, du référent de suivi pédagogique. Ainsi, l'élève aide-soignant, sera dans les meilleures conditions pour compléter son apprentissage acquis lors des 9 premiers mois de formation.

Précurseur dans la Région Centre-Val de Loire, l'IFAS de Chartres propose ainsi une plus-value pour les apprenants, dans la perspective d'un futur projet ERASMUS Pro.



I – Validation de la candidature

La candidature de l'élève est soumise au respect des conditions préalables validées par l'Institut de formation :

- transmission par l'élève de son dossier de candidature dans les délais déterminés par l'équipe pédagogique,
- validation du dossier de candidature par le groupe « stages à l'international ».

1. Conditions préalables à toute mobilité internationale :

- Pays francophone, ou pays dont l'élève maîtrise la langue nationale, ou pays dans lequel l'élève peut s'exprimer et comprendre en anglais.
- Pays dont la réglementation permet à l'élève de mettre en œuvre et développer les actes et activités infirmiers en vigueur en France et dans le pays d'accueil.

Pays dont la stabilité géopolitique est effective. Liste disponible sur le site du Ministère des affaires étrangères <https://www.diplomatie.gouv.fr/>

- La mobilité doit s'effectuer par le biais d'une association
 - Un tuteur responsable de l'encadrement doit avoir été désigné. Il sera le garant de la qualité de la formation de l'élève.
 - Il est recommandé de pouvoir également fournir les coordonnées d'une personne qui est à votre contact en dehors du lieu de stage (responsable de l'hôtel, membre de la famille dans la ville, ...)
- La mobilité peut se réaliser de façon individuelle ou en groupe.
- L'élève doit s'informer des risques potentiels sanitaires, politiques et naturels occasionnés durant la période de stage. Il doit respecter les démarches d'ordre sanitaire demandées par les autorités françaises et le pays d'accueil.
- L'élève est averti que ce stage ne revêt aucun caractère obligatoire et qu'il s'agit d'une décision personnelle.
- Les élèves en promotion professionnelle doivent demander l'autorisation préalable écrite de leur employeur.



- Le stage est obligatoirement réalisé pendant 4 semaines lors du 6^{ème} stage, du 7 juin au 2 juillet 2021.

2. Contenu du dossier de sélection

Documents à remettre au secrétariat au plus tard **le vendredi 13 novembre 2020 si volonté de passer via une association.**

Ce délai peut être rallongé au 17 décembre 2020 si les élèves ne souhaitent pas faire appel à une association.

- ✚ Formulaire de candidature à la présélection des mobilités internationales dûment complété (annexe 1)
- ✚ Lettre de motivation mentionnant :
 - les objectifs de stage en lien avec la mobilité,
 - argumentation en lien avec le pays sélectionné
- ✚ CV détaillé

3. Définir son projet

➔ Identifier le pays de destination

Il est indispensable de se renseigner sur les conditions sanitaires et sécuritaires du pays d'accueil. Pour cela, vous trouverez tous les conseils aux voyageurs sur le site du Ministère des affaires étrangères <https://diplomatie.gouv.fr>

Renseignez-vous sur les conditions d'accueil des stagiaires. Pour cela, vous pouvez vous rendre sur le site <https://www.euroguidance-france.org/> qui détaille ces informations pour les pays de l'Union européenne, Norvège et Suisse.

❖ **Présentation du pays d'accueil**

- ✚ Carte géographique
- ✚ Bref historique du pays
- ✚ Caractéristiques de la population
- ✚ Etat économique du pays
- ✚ Religions
- ✚ Ethnies composant la population
- ✚ Langue(s) parlée(s)
- ✚ Climat
- ✚ Système de santé
- ✚ Problématiques sanitaires du pays



- Réfléchir au type de structure et au service ciblé
- Rechercher les noms et coordonnées de l'établissement à démarcher
- Ne pas oublier de renseigner la fiche « coordonnées du lieu de stage » (annexe 2)

❖ **Présentation du lieu de stage**

- ✚ Présentation de la ville où est située la structure de stage
- ✚ Descriptif de la structure d'accueil
- ✚ Descriptif du service d'accueil
- ✚ Descriptif et présentation de l'association avec laquelle vous partez

❖ **Plan de financement**

- ✚ Tableau des recettes et dépenses prévues pour ce stage

Recettes :

- Se renseigner auprès des mairies et des entreprises pour obtenir une subvention
- Organiser des ventes de gâteaux, d'objets artisanaux, papiers cadeaux, soirées...
- Prévoir un emploi pendant les vacances ou week-end.
- Cagnotte sur internet....

Dépenses :

- Passeport
- Visa,
- Billets d'avion
- Hébergement
- Vaccins
- Assurance rapatriement
- Association

4. Documents administratifs à joindre à votre dossier de candidature

- **Une photocopie de l'assurance rapatriement souscrite par l'élève** (adressez-vous à votre assureur).
- **Une photocopie de l'attestation de prise en charge des dépenses de santé**

Assurance maladie :



- pour un stage dans l'Union Européenne, faire une demande de Carte européenne d'assurance maladie (CEAM) auprès de votre régime général de sécurité sociale. Cependant, cette couverture peut s'avérer insuffisante pour une intervention médicale spécifique. Une assurance santé complémentaire peut s'avérer fort utile.
- Pour un stage hors Union Européenne, il est indispensable de souscrire à une assurance santé complémentaire (à demander à votre assureur).

➤ **Responsabilité civile :**

Une assurance responsabilité civile couvre les dommages causés par le participant pendant son séjour en mobilité. Renseignez-vous auprès de votre établissement d'accueil pour savoir s'il dispose d'une assurance responsabilité civile couvrant les stagiaires. Dans le cas où l'établissement d'accueil ne prévoit pas une telle police d'assurance, **il vous faudra demander à votre assurance habituelle d'étendre la protection responsabilité civile à la zone géographique dans laquelle vous allez vous rendre.** Cela s'effectue généralement sans frais supplémentaire.

➤ **Selon le pays de destination, une photocopie du carnet international de vaccination + avis de passage en consultation vaccination** (médecin traitant ou d'un centre de vaccination contre les maladies tropicales¹)

Si vous vous faites vacciner contre la fièvre jaune, un certificat international de vaccination, valable 10 ans, vous sera remis. Hors de l'Europe, le vaccin contre la fièvre jaune est le seul exigé, pour l'instant (cf site du Ministère des affaires étrangères), en vertu du règlement sanitaire international. Un certain nombre de pays africains l'imposent comme condition d'entrée sur leur territoire (même lorsque le voyageur ne fait que transiter par un aéroport). Ce vaccin ne peut pas être administré par votre médecin traitant. Il doit être effectué dans un centre de vaccinations habilité (**consultation fièvre jaune de l'hôpital Louis Pasteur en contactant le service des urgences**)

➤ **Attestation sur les risques et modalités :** Remplir et **signer l'annexe 3** de ce dossier

➤ **L'assurance accident du travail** qui couvre les dommages résultant d'un accident causé aux employés sur leur lieu de travail, **sera demandée par l'IFSI par Mme Reuiller.**

¹ CMETE- Médecine de voyages (Paris)
Centre de vaccinations internationales Air-France (Paris)
Centre médical de l'Institut Pasteur (Paris)



Dès que votre dossier sera validé, nous faire parvenir une photocopie des documents ci-dessous :

➤ **Formalités d'entrée et de séjour dans le pays étranger**

Pour les pays de l'Union Européenne, vous pouvez entrer et séjourner pendant trois mois dans ces pays sur simple présentation de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité. Pour les autres pays, vous devez **vous renseigner auprès de l'ambassade et du consulat du pays en France ou sur le site du Ministère des affaires étrangères.**

➤ **Etre inscrit sur le site du ministère des affaires étrangères via « Ariane »**

Planification de la préparation à la mobilité

Une réunion est prévue avec les élèves intéressés par la réalisation d'une mobilité internationale le	Septembre 2020
Réunion du jury de sélection	Novembre / décembre 2020
Résultat du jury de sélection	Novembre / décembre 2020

III - Contractualisation entre IFAS-EAS et Lieu de stage

Une convention de stage : elle a pour but de fixer les engagements de chacun des cosignataires ainsi que la couverture sociale du stagiaire. L'élève accepte le règlement de l'établissement, qui lui-même s'engage sur les conditions de travail de l'élève. Cette convention est systématique.

Un RDV avec le référent de suivi pédagogique de l'élève sera organisé avant le départ afin de poser les modalités :

- Travaux pédagogiques à réaliser durant le stage (décidés par le référent de suivi pédagogique)
- Moyens de communication institués entre l'élève et le référent de suivi pédagogique.



IV- Accompagnement de l'élève durant la constitution de son dossier de candidature

Accompagnement dans la démarche sur le fond

Mme REUILLER : Cadre de Santé Formateur – chef du groupe
« Stages à l'international »

Accompagnement dans la recherche documentaire et la mise en page du dossier de candidature

Mme PISOT : Documentaliste - Membre du groupe
« Stages à l'international »



V- Bibliographie/Stages à l'étranger

Livres

- ✚ GUILLEUX-GOUVET, A-M. *Les ailes de la vie, journal de mission humanitaire*. Cholet : Editions les deux encres, 2004, 329p.
- ✚ MICHELETTI, P. *Humanitaire, s'adapter ou renoncer*. Paris : Marabout, 2008, 245 p.
- ✚ TISON, B. *Soins et culture, formation des soignants à l'approche interculturelle*. Paris : Masson, 2007, 247 p.

Articles

- ✚ COLLECTIF. Carnet de voyage de trois élèves, *La revue de l'infirmière*, 2010, n°165, p38-39.
- ✚ COLLECTIF. IFSI et mobilité internationale. *Soins cadres*, 2016, Vol 5 n°100S, p 24-27.
- ✚ DEPREY, M. La communication verbale en situation d'urgence à l'étranger. *La Revue de l'infirmière*, 2012, n°179, p51-52.
- ✚ HALLEGOUET, N. L'aventure africaine d'un groupe d'élèves aides-soignants. *Soins Aides-Soignantes*, 2011, n°38, p15-16.
- ✚ MACRI, C. A la découverte du système de soins écossais. *L'Infirmière magazine supplément Campus*, 2012, n°20, p30-32.
- ✚ MIRA, L. Des élèves aides-soignants en stage au Sénégal. *Soins Aides-Soignantes*, 2016, n°71, p24-26.
- ✚ WARNET, S. Découvrir les soins infirmiers dans la famille multiculturelle européenne. *La Revue de l'infirmière*, 2012, n°186, p29-30.

Quelques liens sur Internet

- ✚ <https://www.lasemainedelallier.fr/2017/02/22/moulins-des-etudiants-aides-soignants-en-stage-a-letranger/>
- ✚ <http://www.ifsivannes.fr/documents/erasmus/stageetranger.pdf>
- ✚ <http://www.ifsifas-dinan-saint-malo.fr/formations-et-concours/la-formation-aide-soignante/caracteristiques-de-la-formation-as/>
- ✚ <http://www.mission-humanitaire.fr/de-elodie-aide-soignante/>



VI-Association proposant des stages pour les aides- soignants

(Cette liste est régulièrement actualisée en fonction des partenariats développés à l'initiative de l'institut et des apprenants, les éléments tracés n'engagent pas l'institut et doivent faire l'objet de vérifications par tout élève intéressé)

Nom de l'association	Destinations	Localisation	Prix indicatif (au moment du dernier partenariat)	Comprend
Hopigo https://www.stage-infirmier.fr/	Inde	Pondichéry	1080€ pour 5 semaines	Participation financière aux hôpitaux Hébergement Pension complète (repas)/Eau Transport matin/soir sur lieu de stage Transport à l'aéroport
Hopigo https://www.stage-infirmier.fr/	Madagascar	Mahajanga	1080€ pour 5 semaines	Participation financière aux hôpitaux Hébergement Pension complète (repas)/Eau Transport matin/soir sur lieu de stage Transport à l'aéroport

ANNEXE 1

FORMULAIRE DE candidature à la sélection des mobilités internationales



Dossier suivi par :

F. REUILLER

Coordinateur ERASMUS et stage internationaux

Tél : 02.37.30.30.86

freuiller@ch-chartres.fr

secrétariat : C. LAROSE

clarose@ch-chartres.fr

FORMULAIRE DE CANDIDATURE A LA SELECTION
DES MOBILITES INTERNATIONALES

ELEVE AIDE-SOIGNANT CANDIDAT A LA MOBILITE INTERNATIONALE

Nom – Prénom :

Pays ciblé(s) (si connu à ce jour):.....

Association :

Mobilité en groupe

Mobilité individuelle

Nom des autres élèves

-
-
-
-

Etablissement envisagé : (si connu à ce jour) :

.....

Service(s) envisagé(s) (si connu à ce jour) :

.....

Nom du référent de suivi pédagogique :

.....

A Chartres, le

Signature de l'Etudiant(e) / élève

ANNEXE 2

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONVENTION DE STAGE



Dossier suivi par : **F. REUILLER**

Coordinateur ERASMUS et stage internationaux

Tél : 02.37.30.30.86

freuiller@ch-chartres.fr

secrétariat : C. LAROSE

clarose@ch-chartres.fr

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONVENTION DE STAGE

ELEVE AIDE-SOIGNANT CANDIDAT A LA MOBILITE INTERNATIONALE
NOM – Prénom : _____
Discipline du stage : _____
Dates du stage : _____
Adresse de l'hébergement : _____
Coordonnées de la personne à contacter en dehors du lieu de stage : _____

COORDONNEES DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL
Etablissement : _____
NOM Directeur : _____ _____
Fonction : _____
Adresse : _____ _____
Pays : _____
☎ : _____ Mail : _____

COORDONNEES DE LA PERSONNE REFERENTE DU STAGE
Service : _____
NOM Personne référente : _____ _____
Fonction: _____
☎ : _____ Mail : _____

A Chartres, le
Signature de l'Etudiant(e) / élève

ANNEXE 3

ATTESTATION sur l'honneur



Dossier suivi par :

F. REUILLER

Coordinateur ERASMUS et stage internationaux

Tél : 02.37.30.30.86

freuiller@ch-chartres.fr

secrétariat : C. LAROSE

clarose@ch-chartres.fr

ATTESTATION sur l'honneur

Je soussigné(e), M / Mme _____, élève(e) Aide-Soignant(e), atteste sur l'honneur :

- Que je suis informé(e) des potentiels risques sanitaires occasionnés par ce stage et avoir respecté les démarches d'ordre sanitaire demandées par les autorités françaises et du pays d'accueil.
- Que je suis averti(e) du caractère non obligatoire d'un stage spécifiquement réalisé à l'étranger et qu'il s'agit d'une décision personnelle.
- Que je ne dois pas réserver mon titre de transport avant validation définitive de la mobilité internationale par l'équipe pédagogique.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Chartres,
Le